

Selon la Cour des comptes, les studios indépendants pour loger les personnes atteintes de troubles psychiques manquent. Ils sont moins chers et mieux adaptés à une partie du public

Un hébergement coûteux et qui rate sa cible

RACHAD ARMANIOS

Évaluation ▶ A Genève, l'offre d'hébergement pour les personnes souffrant de handicap psychique est de qualité, mais insuffisante et mal adaptée à la diversité des situations. Elle est aussi trop coûteuse pour l'Etat. Voilà le constat de la Cour des comptes, qui a présenté mardi une évaluation de cette offre, qu'elle estime trop centrée sur des solutions collectives et de longue durée en établissements spécialisés. L'organe indépendant de contrôle des politiques publiques recommande de développer notamment les logements indépendants.

Sur les 360 places en établissements spécialisés, on compte seulement 65 appartements individuels. Même si le personnel éducatif s'adapte aux besoins des résidents, cette offre collective et de longue durée ne convient pas à tous. Certains ne supportent pas la vie en groupe, d'autres ont besoin d'une prise en charge seulement temporaire et/ou nécessitant la présence d'un personnel médical insuffisant dans les institutions. Enfin, une partie est assez autonome pour occuper des logements indépendants assortis d'une prise en charge à domicile.

Mais y accéder est compliqué. Ces personnes sont souvent trop fragiles pour effectuer les démarches ou en rupture avec leur entourage, qui pourrait les aider. Surtout, «le handicap n'est pas un critère pour obtenir un logement social, et le handicap psychique fait peur aux détenteurs du parc immobilier», relève Stanislas Zuin, président de la Cour des comptes. Quant aux bénéficiaires de prestations complémentaires, ils perdent ces aides qui financent leur logement en cas d'une hospitalisation supérieure à trois mois. Enfin, l'accompagnement socio-éducatif à domicile est insuffisant, plafonné à quatre heures hebdomadaires, déplacements compris.

Les alternatives suggérées – logements indépendants avec accompagnement, création de places «de répit» pour un accueil d'un mois – seraient moins chères, relève M. Zuin. D'autant que le manque de places gonfle la facture. Des logements en hôtel pourraient être évités et «quelques dizaines de cas très lourds séjourner durablement à l'hôpital psychiatrique de Belle-Idée faute d'une alternative», relève M. Zuin.

Réforme à coûts constants

Selon lui, une meilleure allocation des moyens permettrait de rééquilibrer le dispositif. Des ressources supplémentaires devraient être accordées seulement en cas d'une augmentation du public cible, ajoute-t-il.

Pour mieux adapter l'offre, le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) doit envisager une planification à plus long terme, allant au-delà de la réponse aux situations urgentes. «L'Etat évalue les besoins en demandant aux établissements spécialisés le nombre de places qu'elles peuvent offrir, explique M. Zuin. C'est donc l'offre qui détermine la demande!» Sans compter que la création de places est inférieure à ce qui a été prévu.

Chef du DEAS, Mauro Poggia partage les recommandations de la Cour, même si les juge «trop théoriques». La réalité, dit-il, est que l'Etat ne va pas offrir une solution particulière aux 6900 rentiers de l'AI souffrant de troubles psychiques. Ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable, car la société ne doit pas les «ghettoïser». «Nous n'avons jamais dit cela», rétorque M. Zuin. A Belle-Idée, une nouvelle structure sera créée pour les «cas lourds», qui se verra un «sas de sortie», informe M. Poggia. Une antenne socio-éducative fonctionne déjà pour accompagner la sortie de l'hôpital. En le quittant, de jeunes adultes sont livrés à eux-mêmes, note toutefois la Cour des comptes, ce qui débouche sur des réhospitalisations et une chronicisation des troubles. I



Pour mieux adapter l'offre, le DEAS doit envisager une planification à plus long terme. A Belle-Idée, une structure sera créée pour les «cas lourds», qui se verra un «sas de sortie», selon M. Poggia. JPDS

JUSQU'À DEUX ANS D'ATTENTE

La Cour des comptes n'a pas pu dresser un tableau précis de la problématique des personnes en situation de handicap psychique, mais des chiffres permettent de se faire une idée.

6900 personnes touchent une rente invalidité en raison de troubles psychiques, ce qui ne signifie bien sûr pas que toutes ont besoin d'un logement particulier. On compte 360 places d'hébergement en établissements spécialisés et 80 d'accompagnement socio-éducatif à domicile.

Un quart des dossiers à l'aide sociale (3874 personnes) rencontrent des problèmes psychiques et, parmi eux, 240 sont hébergés à l'hôtel.

En 2016, il y a eu 4000 hospitalisations en psychiatrie, pour une durée moyenne de 26 jours. Quelques dizaines de cas lourds sont hospitalisés durablement faute de solutions alternatives.

On a seulement des indicateurs: 150 demandes par an sont formulées; en mai 2016, 70 personnes atteintes de troubles psychiques étaient en attente d'une place; un temps d'attente qui va jusqu'à deux ans; après ce délai, 50% des inscrits n'ont pas accès à la prestation, sans qu'on sache s'ils y ont renoncé ou si rien ne leur a été proposé. Des personnes sont hébergées dans leur famille faute d'une solution, et échappent aux statistiques.

Sans inclure les prestations de l'hôpital ou de l'Hospice général, l'Etat consacre 396 millions de francs à la prise en charge des personnes en situation de handicap. La part attribuée aux handicaps psychiques serait au minimum de 40 millions.

Un jour en établissement spécialisé coûte de 190 à 445 francs. Une nuit d'hôtel 80 francs au minimum. Un jour à Belle-Idée 1000 francs en moyenne, soit 104 millions en tout en 2016. RA

GRAND CONSEIL

PIERRE GAUTHIER QUITTE ENSEMBLE À GAUCHE
La coalition Ensemble à gauche au Grand Conseil vient officiellement de perdre l'un de ses neuf sièges. Le député Pierre Gauthier a en effet annoncé qu'il démissionnait de ce groupe. Il siègera jusqu'à la fin de la législature en tant qu'indépendant. Cette décision fait suite à des conflits entre l'élus et son ancienne formation, après la création du Parti radical de gauche à l'été 2016. Pierre Gauthier était depuis exclu des commissions par son groupe. ELE

ÉNERGIE

BONS RÉSULTATS DES SIG

L'entreprise des Services industriels genevois (SIG) a enregistré de «bons résultats» l'an dernier. En 2016, l'entreprise, qui fournit notamment les Genevois en eau, électricité et gaz, a réalisé un résultat de gestion de 58 millions de francs. En tenant compte des participations, le résultat net consolidé de SIG se monte à 89 millions de francs. ATS

GENÈVE

CONTRE L'EXTRADITION DE NEKEME TXAPARTEGI

Après les ONG de droits humains, Nekeme Txapartegi a trouvé de nouveaux soutiens. Jeudi 6 avril, à 18 h, une manifestation est convoquée sur la place Neuve à Genève pour s'opposer à l'extradition de la militante basque vers l'Espagne. Condamnée dans ce pays à six ans et neuf mois d'emprisonnement pour collaboration avec l'ETA, l'activiste s'est réfugiée en 2008 à Zurich, arguant que ses «aveux» avaient été extorqués sous la torture. Notons que l'ONU a reconnu l'usage de ce type de méthodes par les agents espagnols contre les séparatistes basques. Arrêta-t-il y a tout juste un an, elle a appris le 24 mars que l'autorisation d'extradition avait été délivrée par la Confédération. Des recours contre cette décision et contre le refus de sa demande d'asile ont été déposés. BPZ

FESTIVAL

MAI AU PARC SERA FESTIF ET GRINÇANT

Mai au Parc revient à Lancy, au Parc Bernasconi, du 19 au 21 mai. Affiche allechant avec entre autres Thomas Fersen, Bombino, François Hadji-Lazaro & Pigalle, Didier Super, Gypsy Sound System Orkestra, Gros Oiseau, Ghetto Fakirs et les compagnies Electric Bazar et Au Petit Bonheur les mots. Gratuit et tout public, Mai au Parc accueille les youstes de Pousière du monde avec concerts de musique balkanique, sarod et tabla d'Inde, spectacles de marionnettes, etc. À la Villa Bernasconi une expo plongera dans le monde merveilleux et grinçant de Vincent Paronnaud, alias Winshluss, RMR

Alternatiba et The Meal divorcent

Événements ▶ Les manifestations genevoises Alternatiba et The Meal se séparent. Un divorce sans doute définitif. L'objet du litige: l'arrivée de l'Opague (Office de promotion des produits agricoles de Genève), du journal gratuit GHI et du lobby automobile TCS comme partenaires de The Meal. Le repas international de solidarité organisé depuis 2012 chaque année en septembre par Michel Baumann sur la plaine de Plainpalais et dont les revenus sont reversés à des associations paysannes du Sud.

«Généreux, ces nouveaux sponsors offriront des tentes pour se protéger de la pluie et du soleil, ainsi qu'une couverture médiatique conséquente de la

manifestation. Mais ils constituent aussi des partenaires incongrus aux yeux d'Alternatiba Léman, festival transfrontalier des initiatives locales en faveur du climat qui, depuis deux ans, se déroulait en même temps que The Meal.

«J'espère que cette séparation sera temporaire. Nous sommes dans une situation d'urgence pour la planète. Il ne s'agit pas de faire des compromis, mais de s'adresser au plus grand nombre, au risque de sortir de son petit confort personnel et de l'entre-soi», estime Michel Baumann.

«Nous en avons évidemment parlé avec les associations avec lesquelles nous travaillons», explique Olivier de Marcellus, un des fers de lance d'Alternatiba.

«Pour celles qui sont en lien avec la mobilité, la venue du TCS n'était pas négociable parce que cette organisation représente justement ceux qui empêchent de développer des alternatives: ils ont soutenu l'ort, sont en faveur de la traversée de la Rade, refusent la création de toute zone piétonne si elle n'est pas accompagnée de la réalisation d'un parking, etc.»

Résultat, Alternatiba se déroulera cette année le 16 septembre aux Crotelles, tandis que The Meal aura lieu le 23 septembre sur la plaine de Plainpalais. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

CPR

Rassemblement pour le maintien des postes



Mobilisation. Une vingtaine de personnes se sont réunies mardi en début d'après-midi devant la Poste de Rive à l'appel de Syndicom. Le syndicat appelait à dénoncer la restructuration annoncée par la Poste suisse en octobre. Selon ces plans, 500 à 600 offices, dont 39 à Genève, devraient être supprimés sur les 1400 existants d'ici à 2020. Le syndicat fustige un programme d'économies qui met en jeu l'emploi de 1200 postiers et appelle la population et les autorités à réagir. CO/IPDS

* Les années précédentes Le Courrier était partenaire des deux manifestations.